

Communiqué de presse

I. Titre

Assemblée Générale et remise de décorations à la section Côtes d'Armor de la Fédération Nationale du Mérite Maritime et de la Médaille d'honneur des marins.

II. Contenu

L'Assemblée Générale de la FNMM section Côtes d'Armor s'est tenue le 01 avril dans la salle Mauffray de la Capitainerie du port de Paimpol sous la présidence de monsieur Stéphane PLUMET accompagné des membres du Bureau de la section.

Monsieur Fabrice VIOLA, Président du Bureau national de la Fédération était l'invité d'Honneur de cette manifestation.

A l'issue de la présentation habituelle ; rapport d'activités, rapport financier et questions diverses relatives au fonctionnement de la section, le président départemental a sollicité l'intervention de M. VIOLA pour une présentation des actions nationales réalisées, engagées en 2022 et projetées pour 2023. Cette intervention a été très appréciée par les adhérents présents et a suscité un débat passionnant.

A l'issue de l'assemblée, une cérémonie de récompenses et de médailles dans l'ordre national du mérite maritime a été organisée.

A leur grande surprise, messieurs HERVE, LE BILLER et LE PEUCH se sont vus remettre par Le président VIOLA un témoignage de fidélité pour leurs 30 années d'adhésion à la fédération. Monsieur Serge DAUDE, plongeur à la SNSM de Ploumanac'h a été distingué Chevalier dans l'ordre du mérite maritime. La médaille lui a été remise par M. Thierry BUZULIER, secrétaire de la FNMM 22 et Délégué départemental de la SNSM 22.

Monsieur Thierry PIOGER, Secrétaire national de la FNMM et trésorier de la section Côtes d'Armor a été élevé au grade d'Officier dans l'Ordre du mérite maritime. La médaille lui a été remise par le Président de la Section des Côtes d'Armor.

La cérémonie s'est achevée autour d'un verre accompagné de carpaccios de Saint Jacques offerts et préparés par la Confrérie Coquille Saint Jacques pêchée en Côtes d'Armor.